

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Jeudi, 11 février, 1875.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, et pour informer leurs Honneurs, que les membres du comité spécial des impressions, savoir : Messieurs *Bowell, Bourassa, Church, Delorme, De Véber, Dymond, Goudje, Lanthier, Laird, Ross, (Middlesex), Ross (Prince Edouard), Stephenson, Stirton, Thompson (Haldimand), et Wallace (Norfolk)*, agiront comme membres du dit comité conjoint des impressions.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre porte le dit message au Sénat.

ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Le messenger a été appelé de nouveau et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messenger.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Résolu, que les honorables messieurs *Aikins, Bellerose, Bureau, Carrall, Cochrane, Ferrier, Haythorne, Macfarlane, Miller, Penny, Reesor, Scott, Simpson et Wilmot*, composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session et soient chargés d'agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme un comité collectif des deux Chambres sur les impressions, tel que demandé par la Chambre des Communes, dans son message d'aujourd'hui.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Dickey*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
14 Février, 1875.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, le dit comité étant autorisé à faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité a nommé un sous-comité avec mission de s'enquérir de tout ce qui fait l'objet de l'ordre de renvoi, et a donné instruction au dit sous-comité de demander des soumissions pour faire rédiger et imprimer un compte-rendu des débats et délibérations du Sénat pendant la présente Session.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.